

Réf: Dossier 282916

Avis de constitution

SOCIETE « SICADI »

Siège Abidjan-Port-Bouet Anani, quartier Akissi
Delta, non loin du carrefour DIALLO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SICADI »

Objet : La Société a pour objet, en Côte d'Ivoire et dans tous pays :

L'architecture ; La construction ; Tous travaux et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Port-Bouet Anani, quartier Akissi
Delta, non loin du carrefour DIALLO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M FOFANA SIAKA TIEBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00428 du 29/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05119/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

